

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014

Présents : M. DOUET Jean-Paul, M. BORIE Stéphane, M. BOUCON Denis, Mme BOULANGER Jeanne, Mme BOUSSET Véronique, Mme GON Sylvie, M. MONTEUX Stéphane, M. NORMAND Anthony, M. PICOU Jean-François, Mme STEIN Rachel, Mme TESSIER Magali.

Présents dans la salle : Mme LOCRE Véronique, secrétaire de mairie, Mmes DEFAUX Stéphanie, DUJARDIN Françoise, HAMEON Jacqueline, NORMAND Maryline, Mrs DOUET Rémy, DEKERPEL Frédéric, MOYON Michel, SZCZUDLAK Jean.

Secrétaire de séance : Mme GON Sylvie

Ordre du jour :

- ELECTION DU MAIRE
- FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
- ELECTION DES ADJOINTS

ELECTION DU MAIRE

M. DOUET procède à l'appel des membres du conseil municipal et déclare que le conseil municipal est installé. Puis M. BOUCON prend la parole pour procéder à l'élection du maire. M. NORMAND présente la candidature de M. DOUET.

Tous les membres du conseil municipal votent. Mme BOUSSET et M. BORIE procèdent au dépouillement. M. DOUET est élu avec 11 voix pour. M. BOUCON ceint M. DOUET de l'écharpe tricolore.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée afin de déterminer le nombre d'adjoints. A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire le nombre d'adjoints à 3.

ELECTION DES ADJOINTS

- *Election du 1^{er} adjoint*
Mme GON est candidate. Tous les membres du conseil municipal votent. Mme BOUSSET et M. BORIE procèdent au dépouillement. Mme GON est élue avec 11 voix pour. M. DOUET ceint Mme GON de l'écharpe tricolore.
- *Election du 2^{ème} adjoint*
M. NORMAND est candidat. Tous les membres du conseil municipal votent. Mme BOUSSET et M. BORIE procèdent au dépouillement. M. NORMAND est élu avec 11 voix pour. M. DOUET ceint M. NORMAND de l'écharpe tricolore.
- *Election du 3^{ème} adjoint*
Mme STEIN est candidate. Tous les membres du conseil municipal votent. Mme BOUSSET et M. BORIE procèdent au dépouillement. Mme STEIN est élue avec 11 voix pour. M. DOUET ceint Mme STEIN de l'écharpe tricolore.

M. le maire remercie les personnes présentes dans la salle et parle de la campagne électorale qui s'est déroulée dans des conditions difficiles. Il évoque ensuite le travail à venir et notamment le vote des budgets qui devra avoir lieu avant le 30 avril et promet de reprendre la démarche du débat d'orientation budgétaire, qui, bien que non obligatoire, a été abandonné faute de participants.

M. le maire rappelle également que les séances du conseil municipal vont reprendre et qu'il espère que cela se passe dans de bonnes conditions afin que les habitants du village qui le souhaitent puissent poser des questions s'ils en expriment le besoin.

La Séance est levée à 10h15